

EXEMPLE DE GLOSSAIRE

Terme	Définition
Responsabilité de protéger (R2P)	Principe international affirmant l'obligation des États de protéger leur population contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité.
Compétence universelle	Principe selon lequel un État peut revendiquer la juridiction pénale sur une personne accusée de crimes graves, indépendamment du lieu de commission du crime et de la nationalité du suspect ou de la victime.
Conventions de Genève	Ensemble de traités internationaux établissant les normes juridiques pour le traitement humanitaire des personnes impliquées dans les conflits armés.
Principe de non-intervention	Principe du droit international interdisant aux États d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres États.
Protocole facultatif	Accord international additionnel à un traité principal, permettant aux parties de s'engager à des obligations supplémentaires.
Système de Bretton Woods	Ensemble de règles, d'institutions et de procédures établissant le cadre pour les relations commerciales et financières internationales après la Seconde Guerre mondiale, comprenant la création du FMI et de la Banque mondiale.
Soft law	Ensemble de règles et de principes non contraignants qui influencent les comportements des acteurs internationaux, tels que les résolutions de l'ONU ou les codes de conduite internationaux.
Rébus sic stantibus	Principe juridique permettant la

	modification ou la terminaison d'un traité lorsque des circonstances fondamentales et imprévues ont changé de manière significative depuis sa conclusion.
--	---